



CSE ORDINAIRE
Du 23 /10 /2025

LinkedIn à France Travail linked in ou linked out ?

France Travail Hauts de France va conduire un test en partenariat avec LinkedIn.

Une première expérimentation a eu lieu au sein de l'Agence de Dieppe (EPR Penly). Pour donner suite à ce test, France Travail et LinkedIn ont souhaité poursuivre leur partenariat autour de 2 ambitions :

- Améliorer le taux de pourvoi des offres,
- Augmenter le taux de recours à France Travail (ENT+).

La mise en œuvre se fera par :

- La mobilisation de conseillers volontaires connaissant l'environnement LinkedIn. **La solution « LinkedIn Recruter » pourra être utilisée pour des offres dans tous les secteurs.**
- Un reporting régional sur les MER réalisées par les conseillers via le tableau de bord; **pas de fichier spécifique de suivi à compléter et faire remonter.**

Le déploiement est prévu en 2 temps :

- Une première période centrée sur l'appropriation de l'outil par les conseillers, la découverte de l'environnement et les premiers sourcing,
- Jusque fin mars 2026 (en cours de validation DG pour aller jusque fin mai 2026) : Intégration dans les pratiques des conseillers de l'utilisation du sourcing de candidats dans la base LinkedIn.

Un espace dédié accessible via un profil LinkedIn. **Chaque conseiller volontaire doit posséder un profil LinkedIn.**

- L'utilisation de l'adresse mail professionnelle est un incontournable.
- L'accès se fait à partir du profil LinkedIn de l'utilisateur.

Il y a deux environnements séparés mais connectés : le profil. LinkedIn sert de point d'entrée pour se connecter à Recruter.

Debrief # CSE

Pour la CFDT, un réseau social n'est jamais sans risques.

Quelles garanties France Travail met-il en place pour protéger les conseillers contre toute mise en cause personnelle en cas de problèmes survenus via ce partenariat ? De qui relèvera la responsabilité d'usage, celle de l'établissement ou celle du conseiller ?

Car dès lors qu'une activité personnelle est intégrée dans un outil de travail, elle est soumise aux mêmes obligations et responsabilités qu'un logiciel purement professionnel !

C'est d'ailleurs un point que la Direction a rappelé précédemment : dès qu'il y a une donnée nominative, seuls devaient être utilisés les outils professionnels.

Et donc quand est-il de LinkedIn? **On ne sait pas ! La Direction n'apporte pas de réponses sur ce point.**

Évaluation de la charge de travail :

Selon la Direction aucune charge supplémentaire car le sourcing sera à l'initiative du conseiller entreprise.

Mais pour la CFDT, la charge de travail augmentera bien, puisque de nouveaux actes métiers y seront associés.

Comment France Travail entend-il prévenir tout détournement dans l'usage de cette application ?

Autrement dit : Comment s'assurer que l'exploitation des données issues de LinkedIn reste strictement conforme aux missions de Service Public et ne soit pas utilisée à d'autres fins (commerciales, statistiques ou partenariales non encadrées) ? **Là encore, pas de réponses de la Direction.**

Détournement de finalité, LinkedIn à 22H00... ? NON... Les managers veilleront, mais sans moyens de contrôle. La CFDT restera vigilante à ce qu'il n'y ait pas de dérives !





CSE ORDINAIRE
Du 23 /10 /2025

Debrief # CSE

Orientation Professionnelle des BOE dans la Somme. ALLO Docteur !!!

Généralisation Obligatoire en 2027.

Il s'agit de l'extension du pilote en cours sur la Picardie Maritime à l'ensemble du département de la Somme, en partenariat avec les Cap emploi et les ESAT du département et de construction et installation d'une démarche de travail collaborative avec ces partenaires du RPE.

A noter également qu'il s'agit d'un nouveau public à contrôler malgré toutes les difficultés rencontrés!

La CFDT considère que ce partenariat va dans le bon sens pour les usagers concernés, mais réitère son alerte pour les conseillers FT qui ne sont pas des professionnels de santé et donc peuvent se retrouver démuni face à des situations complexes.

Sébastien BALDINU votre Représentant Syndical au CSE

Vos élus CSE :

**Barbara LENGLET
Mélanie POSTEL
Anne CARLIER
Catherine LALIBERTE
Christine JOLY
Valérie CAILLAX
David VERSCHAEVE
Yannick DECROIX
Karim CHERBI
Christophe CLIN**

LA CFDT, à vos côtés, reste à votre écoute

**Si vous avez des questions, des remarques,
contactez-nous avant le prochain CSE
prévu le 20 novembre 2025**

